

## LES PROGRES DE LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Par P. H. Sims, secrétaire de la "British  
America Assurance Co."

Etude présentée devant l'Insurance  
Institute de Toronto, le 6 mars 1903.

[Suite.]

"L'extincteur chimique" ou en plus grand l'"engin chimique" monté sur roues est maintenant un appareil qui existe dans beaucoup de départements du feu. Il a prouvé son efficacité en arrêtant ou en éteignant des feux à leur début. Le type usuel de cet engin est un wagon à simple ou à double réservoir, les réservoirs contiennent de 60 à 80 gallons de solution chimique consistant en bicarbonate de soude et eau avec un petit cylindre d'acide sulfurique suspendu de telle manière que l'acide peut être mélangé avec la solution de soude en un instant pour produire du gaz acide carbonique et donner la pression nécessaire pour lancer le jet sur le feu au moyen d'un tuyau adhérent. Dans les brigades bien organisées l'appareil "chimique" répond à tout appel et on prétend qu'un pourcentage très considérable d'incendies sont éteints grâce à lui.

Bien qu'une abondante distribution d'eau au moyen d'un système de réservoirs convenablement construits et un outillage complet des appareils modernes les plus perfectionnés et maniés par une brigade complètement exercée, soient absolument nécessaires pour se protéger contre les incendies dans les villes et les cités, leur efficacité n'est pas complète s'il n'existe un système approprié pour donner avis des incendies au moment où ils éclatent. On ne peut trop appuyer sur l'importance de ce point et il est nécessaire de tenir constamment éveillée l'attention des corps municipaux sur le fait que c'est une mauvaise économie de laisser de côté la méthode la plus rapide de faire connaître l'existence d'un incendie à la station de pompes. La plupart des incendies peuvent être éteints avec un seau d'eau jeté au bon moment et il ne peut y avoir aucun doute possible sur l'opportunité de faire connaître le point du danger aussi vite que possible. Il y a de nombreux exemples à citer à l'appui. L'incendie de Chicago, dit-on, a été causé par le renversement d'une lampe dans une table. On aurait pu facilement éteindre le commencement d'incendie si on eût eu ou connu un moyen d'en aviser promptement le département du feu. L'incendie de Ottawa-Hull fut attaqué dès que la brigade du feu en eût connaissance et cependant la perte de vies et de propriétés fut effrayante et est une preuve qu'un incendie qui a pris de grandes proportions avant d'être découvert, déjouera tous les efforts combinés

des hommes et des appareils qui viendraient ensuite pour le combattre. La différence entre un incendie découvert à temps et combattu par deux ou trois pompiers et le même feu attaqué par une brigade avec tous ses appareils dix minutes plus tard, sera le paiement peut-être de quelques centaines de dollars dans le premier cas et la perte totale possible avec peut-être une conflagration dans le second cas.

Dans les temps anciens comme tout récemment encore le seul moyen de donner l'alarme en cas d'incendie par celui qui l'avait découvert était de crier dans les rues et de courir à la cloche de l'hôtel de ville ou de l'église dont le tocsin appelait les habitants sur le théâtre de l'incendie avec les appareils peu efficaces alors en usage. Dans les grandes cités l'habitude était d'avoir des veilleurs dans les tours du clocher, leur devoir était de surveiller constamment les alentours et de sonner le tocsin en cas d'incendie. Après la découverte de la transmission des dépêches au moyen de l'électricité on essaya de donner l'alarme de cette manière. En 1852 Farmer et Channing présentèrent à Boston le premier télégraphe d'alarme pour les incendies. Le système premier dans cette ville comprenait 19 tours de clocher, 26 stations de signal de rues et une station centrale.

Les alarmes étaient transmises des boîtes de signal à la station centrale et de là communiquées à la tour dont la cloche indiquait le district dans lequel existait l'incendie et appelait les pompiers à remplir leurs devoirs. Ce système était lent et sous certains rapports très incertain, mais il était un grand progrès sur l'ancien système des tours.

La première boîte d'alarme automatique dont le mécanisme est mis en mouvement par un effort de traction puis rendu libre après cet effort a été brevetée par M. Charles T. Chester, de New-York, en 1867. Ce brevet fut suivi d'un autre accordé à M. J. N. Gamawell, de la Caroline du Sud en 1871, pour une boîte d'alarme dite à "Distance non-interférence" et bien que de nombreux inventeurs aient contribué à l'évolution de l'alarme télégraphique telle qu'elle existe aujourd'hui, c'est à lui, plus qu'à tout autre, que revient le crédit de son perfectionnement et de la généralisation de son usage.

Bien que le système d'alarme télégraphique actuel offre de nombreux avantages, il lui manque encore un élément qui en ferait, selon notre attente, un appareil idéal, car il faut que quelqu'un ait découvert l'incendie avant que l'alarme soit envoyée à la station. Dans les principales cités les brigades ont été pourvues du nécessaire pour lutter contre l'incendie dès que son existence est connue, mais on a fait peu de choses au point de vue automatique pour faciliter sa découverte. [A suivre].

(ETABLIE 1853)

## The Phenix Insurance Company OF BROOKLYN

TOTAL DE L'ACTIF . . . . \$7,112,413.30

Robert Hampson & Son, Agents,  
39 rue St-Sacrement, Montréal.

LA

## Provident Savings Life

ASSURANCE SOCIETY OF N. Y.

### LA MEILLEURE COMPAGNIE POUR LES ASSURÉS ET LES AGENTS

Les agents habiles et les personnes recherchant une position rémunératrice peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la compagnie.

Bureau Principal pour la Province de Québec:  
185, rue St-Jacques, - - MONTREAL.

Les polices nouvelles émises  
par la

## CANADA LIFE

pendant le premier semestre de 1903 à dépassé celle de toutes les périodes correspondantes dans l'histoire de cette Compagnie.

## La Western Assurance Co.

Compagnie d'Assurance contre le Feu et sur la Marine  
INCORPORÉE EN 1851

CAPITAL - - - - - \$2,000,000  
ACTIF, au-delà de - - - - 3,333,718  
REVENU ANNUEL, au-delà de 3,538,035

BUREAU PRINCIPAL: TORONTO, Ont  
Hon. GEO. A. COX, Président.

J. J. KENNY Vice-Prés. et Directeur Gérant  
C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:  
189 rue Saint-Jacques.

ROBT. BICKERDIKE Gérant.  
ROUTH & CHARLTON, Agents de la Ville

## LOTS A BATIR

Dans la plus belle et la plus saine partie de la ville . . .

A. & H. LIONAIS, Props  
25 rue St Gabriel.